

LE CANADA DEVRAIT SE DOTER D'UNE STRATÉGIE EN SCIENCES QUI :

- renforce le bassin de talents nationaux, incluant professeur(e)s et étudiant(e)s, auquel la science, la société et l'économie canadiennes peuvent faire appel;
- maintient à long terme le potentiel de recherche et d'innovation du Canada;
- permet la participation de toutes les communautés, rurales et urbaines, au développement de l'économie du savoir;
- répond à l'obligation qu'a le Canada, comme toute société avancée, de produire et de mettre à jour des connaissances sur ses populations et ses environnements physiques et humains.

Dans une économie fondée sur le savoir, la mise à profit de chaque université du Canada est fondamentale pour former, **par la recherche** et à tous les cycles, une relève apte à **générer, appliquer et mettre en œuvre** les connaissances et innovations nécessaires au développement de notre société.

Aujourd'hui au Canada, seulement un tiers des 25-34 ans détient un diplôme universitaire. C'est en deçà de la moyenne de L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et loin des meneurs chez qui 46 % des jeunes ont un diplôme universitaire.

Il y a déficit en capital humain au Canada pour assurer la compétitivité du pays.

La stratégie actuelle d'investissement en recherche accentue ce déficit.



LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Octobre 2017

UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS TÉLUQ

LE CANADA
A BESOIN D'UN
ÉCOSYSTÈME
DE RECHERCHE
ÉQUILBRÉ
ET DIVERSIFIÉ

LE CANADA A BESOIN D'UN ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DIVERSIFIÉ

C'est ce que confirme le *Rapport du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale* (Rapport Naylor) déposé au gouvernement du Canada en 2017.

Ce rapport fait **deux grands constats** :

- Les investissements en recherche ne sont pas suffisants pour assurer la compétitivité du Canada;
- Le mode de gouvernance de l'écosystème de recherche amplifie cette situation.

Cette situation découle de la politique scientifique canadienne des 10 dernières années fondée sur **deux mythes**

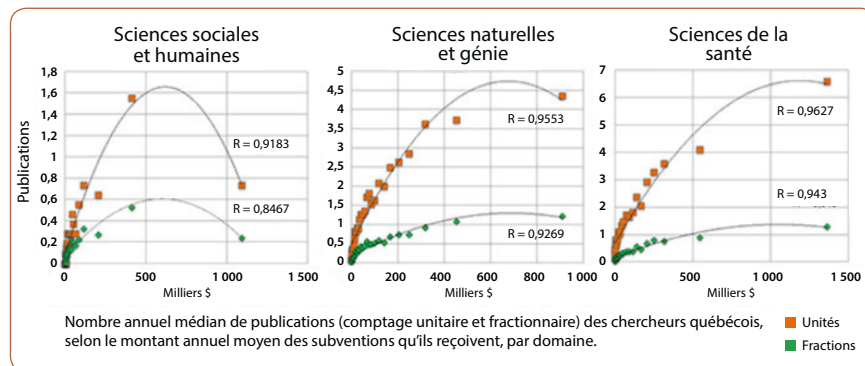
MYTHE

1

FINANCEMENT ÉLEVÉ = GRANDE DÉCOUVERTE

RÉALITÉ

Au-delà d'un certain seuil d'investissement, **chaque dollar investi de plus rapporte moins que le précédent** et, éventuellement, **produit un rendement négatif...**



« Les données empiriques montrent que les politiques basées sur la concentration des ressources entre les mains d'une élite sont mal avisées et n'optimisent nullement le rendement collectif¹. »

¹ Larivière, Vincent (professeur de l'Université de Montréal) (2013) *La Concentration des Fonds de recherche et ses effets* ACFAS, Découvrir, 2 septembre 2013.

MYTHE

2

CONCENTRER = INNOVER

RÉALITÉ

« L'équité et la diversité dans la recherche [constituent] une très sage stratégie de ressources humaines qui permet de maximiser l'excellence dans un pays peu peuplé comme le Canada ».

Rapport Naylor

LA CONCENTRATION DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE GÉNÈRE DES INÉQUITÉS CHEZ :

Les femmes : seulement 3 % des chaires d'excellence en recherche sont occupées par des femmes.

La relève en recherche : La refonte des programmes de 2015 aux Instituts de recherche en santé (IRSC) a réduit à 5 % du total des octrois la part dévolue aux nouveaux chercheurs, alors qu'elle s'établissait à 18 % auparavant*.

Les chercheurs autochtones : Ils occupent deux fois moins de chaires de recherche que leurs collègues non autochtones, si l'on tient compte du poids relatif des autochtones dans le corps professoral universitaire canadien.

Les universités de petite ou moyenne taille ou en région : Les financements sont de plus en plus assortis d'exigences de contreparties financières majeures, d'une capacité d'accueil d'étudiants et de stagiaires très élevée, et de la nécessité de démontrer la présence d'une masse critique soutenue. Des exigences que seules les très grandes universités peuvent satisfaire.

DÉSÉQUILIBRES :

10 % des chercheurs mobilisent, selon le domaine :

- de 50 % à 80 % des investissements en recherche.

En contrepartie, 56 % des étudiants aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles sont formés auprès de professeurs qui se partagent :

- 26 % du financement annuel des trois Conseils de recherche, de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du programme des Chaires de recherche du Canada (CRC)
- 10 % des 260 M\$ consentis aux Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC)
- 14 % des 1,3 G\$ attribués par le Fonds Apogée Canada

Pour pallier les effets de ces deux grands constats, **le rapport Naylor recommande :**

- une révision de la gouvernance de l'écosystème de recherche afin que le Canada puisse compter sur la contribution de tous ses chercheurs;
- un réinvestissement de 485 M\$ du Gouvernement canadien en recherche fondamentale.

* <http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2016/03/08/lettre-ouverte-chercheurs-debut-carriere-oeuvrant-recherche-biomedicale-sante>